

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/? q=idweb:24-43966

Département(s) de publication : 83

Annonce nº 24-43966

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez

Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 20003607700010

Ville: COGOLIN
Code postal: 83310

Groupement de commandes : Non **Département(s) de publication :** 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm? fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1452390

Identifiant interne de la consultation : MA24010
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics

Numéro de téléphone du contact : +33 494557030

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

• Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et

certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve : Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/05/2024 à 12:00 Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Développement Durable : 10% Prix : 50%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de services pour le suivi de la qualité de l'eau du barrage de la Verne et du barrage du Vanadal

Code CPV principal - Descripteur principal : 90733100

Type de marché : Services

Description succincte du marché: Le marché porte sur le suivi de la qualité de l'eau des eaux du barrage de la Verne (commune de La Mole) et du barrage du Vanadal (commune de La Garde-Freinet) et comprend notamment: - Le suivi physico-chimique de l'eau du barrage; - Le suivi physico-chimique des sédiments et IOBL; - Le suivi des communautés planctoniques (zooplancton et phytoplancton); - Le suivi du peuplement piscicole; Le suivi intégre les résultats des analyses demandées (relevés des valeurs sur sites et interprétations des résultats...), et le rapport annuel, tels que décrits dans le CCTP. Le titulaire dans ses résultats d'analyses et rapports devra mettre en exergue ses observations et recommandations en terme - anticipation des crises, - appréciation des dynamiques en cours, et compléter les connaissances sur le fonctionnement de la retenue des deux barrages

Lieu principal d'exécution du marché : Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez 2 rue

Blaise Pascal 83310 - COGOLIN **Durée du marché (en mois) :** 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2024